

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC**

A une session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban tenue le 9^{ième} jour d'avril 2016 à 9h00 au 555 avenue des Loisirs et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillé, Isabelle Denis, Messieurs Gérald Delisle, Michel Sasseville, et Yves Pagé, sous la Présidence du Maire M. Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

M. Benoit Caouette, directeur général adjoint, secrétaire-trésorier-adjoint est aussi présent.

Le directeur général adjoint fait la lecture de l'avis de convocation.

RÉSOLUTION #2016-04-61 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre de jour.
2. Avis de présentation est donné, qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement #333 article 3
3. Correspondance et résolutions s'il y a lieu
4. Période de Questions
5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Gérald Delisle appuyé par le conseiller M. Michel Sasseville que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

AVIS DE PRÉSENTATION EST DONNÉ, PAR LA CONSEILLÈRE MME DIANE MORASSE LÉVEILLÉE, QU'IL SERA ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT #333 ARTICLE 3.

CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance

QUESTIONS :

Aucune

RÉSOLUTION #2016-04-62 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSDÉRANT que tous les dossiers de l'ordre du jour ont été traité;

Il est proposé par le conseiller M. Gérald Delisle appuyé par la conseillère Mme Isabelle Denis que ce conseil lève l'assemblée à 09h18.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Benoit Caouette, directeur général, adjoint

Jean Guy Lavoie, Maire